MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

CYCLE DE CONFÉRENCES « LES DROITS DE L'ENFANT »

JANVIER-DÉCEMBRE 2026
DISTANCIEL

PÔLE TERRITORIAL DE FORMATION ÎLE-DE-FRANCE OUTREMER
17-19 avenue de la Métallurgie, 93210 La Plaine Saint Denis
Tél : 01.41.83.60.30 / Courriel : ptf-paris@justice.fr

enpjj

PRÉSENTATION

Parce que l'accompagnement dédié aux mineur(e)s et aux jeunes majeur(e)s sous main de justice pris en charge par nos services nécessite de connaître le cadre légal de référence de bien des sujets, le pôle territorial de formation Île-de-France Outremer vous propose un cycle de conférences mensuelles dédiées aux droits de l'enfant.

OBJECTIFS

- Appréhender différentes notions de droit concernant directement les mineurs et leur famille, ainsi que les jeunes majeur(e)s ;
- Échanger sur des cas concrets.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux interactifs illustrés d'exemples concrets ;
- Échanges avec les intervenant·es ;
- Études de situations apportées par les participants.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : 1 session par mois
Modalité : en **distanciel** uniquement, via la plateforme MENTOR
Durée : 10 sessions de 2 à 3 heures chacune, selon les sessions

Public visé : Acteurs de la protection de l'enfance et de la justice des mineurs

Modalités d'inscription :

- **Professionnels du ministère de la Justice** : Inscriptions via **Harmonie**

Ces sessions de conférences sont en inscription "continue". Pour chaque conférence, les inscriptions sont clôturées à J-30. Vous recevrez dans un premier temps votre convocation sur Harmonie et une semaine environ avant la conférence, un email avec le lien de connexion.
Il est préalablement impératif pour tout agent de créer un compte MENTOR grâce à son adresse mail professionnelle « justice » (Consulter le tutoriel d'inscription).

- **Professionnels hors ministère de la Justice** : Consulter le formulaire d'inscription en ligne

Le candidat atteste de la validation de son N+1.
Le candidat recevra un email avec le lien de connexion une semaine avant la conférence, qui vaudra convocation.

Attention ! La connexion sera impossible aux inscrits passée la première demi-heure. L'accès aux attestations de participation et aux supports de formation, le cas échéant, se fera directement sur MENTOR, à la condition de renseigner le questionnaire d'évaluation, accessible à la fin de la conférence.

Contact inscription et suivi d'inscription : secrétariat du PTF IDFOM – ptf-paris@justice.fr
Responsable de session : Amaurie Tortora (amaurie.tortora@justice.fr), formatrice au PTF IDFOM

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) – Service de la formation – Pôle territorial de formation Île-de-France Outremer
Tél : 01.41.83.60.30 / Courriel : ptf-paris@justice.fr
17-19 avenue de la Métallurgie, 93210 La Plaine Saint Denis

CONTENU

Conférence 1 : La protection des jeunes face à Internet

Jeudi 29 janvier 2026 – 14 heures à 16 heures
Code HARMONIE : **52009177**

Harcèlement, atteintes à la vie privée, images choquantes, pédopornographie… Les dangers issus de l'utilisation d'internet sont nombreux et particulièrement virulents lorsque le public exposé est jeune. Les risques d'un usage déraisonné d'internet et des réseaux sociaux par les enfants et les adolescents obligent les pouvoirs publics et tout adulte à être vigilant et à agir pour protéger ce public vulnérable. La conférence propose de présenter et d'analyser les dispositifs mis en place par la loi pour prévenir les dangers, accompagner les acteurs et sanctionner les atteintes aux droits de l'enfant.

Intervenante : **Nadia BEDDIAR**, Professeuse de droit public à l'Université catholique de Lille.
Titulaire de l'HDR, membre du laboratoire C3RD et du CERAPS (UMR 8026)

Conférence 2 : Les droits du mineur devant le conseil de discipline

Jeudi 5 février 2026, 14 heures à 17 heures
Code HARMONIE : **52009181**

Cette conférence vous présentera le cadre règlementaire du conseil de discipline et fera un focus sur l'accès au dossier, l'accompagnement du mineur et les voies de recours.

Intervenante : **Carole SULLI**, Avocate à l'antenne des mineurs du Barreau de Paris, spécialiste des droits de l'enfant

Conférence 3 : Santé mentale des jeunes : cadre juridique et enjeux de santé publique

Jeudi 19 mars 2024, 14 heures à 16 heures
Code HARMONIE : **52009188**

L'époque contemporaine, et en particulier le Covid, a mis en lumière une problématique longtemps éludée, à savoir la santé mentale des enfants et des adolescents.
Le climat anxiogène, les outils numériques, les violences, l'isolement sont autant de phénomènes qui portent atteinte au bien être des jeunes. La conférence présentera et analysera le cadre juridique entourant la prise en charge de ce public en rappelant les principes de droit et en soulignant les limites du dispositif actuel.

Intervenant : **Nadia BEDDIAR**, Professeuse de droit public à l'Université catholique de Lille.
Titulaire de l'HDR, membre du laboratoire C3RD et du CERAPS (UMR 8026)

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) – Service de la formation – Pôle territorial de formation Île-de-France Outremer
Tél : 01.41.83.60.30 / Courriel : ptf-paris@justice.fr
17-19 avenue de la Métallurgie, 93210 La Plaine Saint Denis

Conférence 4 : Les droits fondamentaux de l'enfant dans un contexte de dérive sectaire

Jeudi 16 avril 2026, 14 heures à 17 heures
Code HARMONIE : **52009189**

Cette conférence porte sur les droits de l'enfant face aux dérives sectaires. La MIVILUDES, chargée d'observer et de coordonner la lutte contre ces phénomènes, met en lumière les atteintes possibles aux libertés fondamentales, à l'intégrité et à la sécurité des personnes lorsque des techniques d'emprise et de manipulation privent les individus, et en particulier les mineurs, de leur libre arbitre. Public particulièrement vulnérable, les enfants peuvent être exposés à des formes graves de maltraitance – physiques, psychologiques, sexuelles ou liées à des négligences – avec des conséquences lourdes sur leur santé, leur développement et leur éducation. La conférence permettra de définir ce qu'est une dérive sectaire, d'en présenter les formes actuelles, de rappeler le cadre juridique de protection des mineurs et de proposer des pistes d'accompagnement pour les enfants victimes, en s'appuyant sur l'expertise et les ressources de la MIVILUDES.

Intervenante : **Florence GAVIREY**, Directrice PJJ et conseillère chargée de la protection de l'enfance - MIVILUDES

Conférence 5 : Le traitement judiciaire des mineurs impliqués dans des faits de nature terroriste

Jeudi 28 mai 2026, 14 heures à 17 heures
Code HARMONIE : **52009190**

Depuis 2023, nous observons une hausse sans précédent du nombre de mineurs mis en examen dans des faits de nature terroriste. En effet, près de 20% des personnes mises en examen en 2025 étaient mineurs. Tirant les conséquences de cette tendance durable, une section des mineurs a été créée au sein du PNAT le 1er mai 2025 et répond au double objectif de centralisation et de coordination des questions relatives à ces mineurs.

Intervenant : **Vice-procureur ou substitut antiterroriste**, PNAT de Paris

Conférence 6 : L'autorité parentale et son exercice

Jeudi 4 juin 2026, 14 heures à 17 heures
Code HARMONIE : **52009191**

L'autorité parentale attribue aux parents des droits et des obligations. L'intervention rappellera ses évolutions, détaillera la différence entre autorité et exercice, définira les différents types d'actes usuels, différenciera la suspension de l'exercice, le retrait de l'autorité et le délaissement parental. Elle abordera de manière concrète son exercice au quotidien (autorisations, accès aux soins, inscriptions, décharges, place des tiers, etc.)

Intervenant : **Pierre-Brice LEBRUN**, Docteur et enseignant en droit dans le secteur social et médico-social, ancien éducateur spécialisé

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) – Service de la formation – Pôle territorial de formation Île-de-France Outremer
Tél : 01.41.83.60.30 / Courriel : ptf-paris@justice.fr
17-19 avenue de la Métallurgie, 93210 La Plaine Saint Denis

Conférence 7 : Les outils juridiques pour lutter contre les violences intrafamiliales

Jeudi 10 septembre 2026, 14 heures à 17 heures
Code HARMONIE : **52009192**

Les acteurs sociaux ont souvent tendance Ô n'apporter, aux situations de violences intrafamiliales ou conjugales, qu'une réponse psychosociale. Ils utilisent peu, ou mal, les outils qui permettent de lutter efficacement contre les violences intrafamiliales, et, aux victimes, de défendre leurs intérêts.

Intervenant : **Pierre-Brice LEBRUN**, Docteur et enseignant en droit dans le secteur social et médico-social, ancien éducateur spécialisé

Conférence 8 : Le secret professionnel

Jeudi 1 octobre 2026, 14 heures à 17 heures
Code HARMONIE : **52009193**

Le secret professionnel est une question délicate à laquelle sont confrontés les personnels de la protection judiciaire de la jeunesse. Pour appréhender le régime du secret professionnel, il faut pouvoir déterminer ce qu'est une information protégée, identifier les limites du partage d'informations à la lumière du CJPM, et connaître les sanctions encourues.

Intervenant : **Christophe DAADOUCH**, Docteur en droit et formateur

Conférence 9 : Les droits du mineur au cours de la procédure pénale

Jeudi 26 novembre 2026, 14 heures à 16 heures
Code HARMONIE : **52009194**

Différentes réformes législatives, impulsées par le droit européen et, en particulier, *les Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants* de 2010, ont permis de moderniser le statut de l'enfant en conflit avec la loi, en consacrant des droits subjectifs.
Ces droits, parmi lesquels nous comptons notamment l'accès à un avocat ou le droit d'appel s'exercent dans le cadre de procédures pénales adaptées. Malgré l'affirmation d'une certaine protection des jeunes vulnérables, elles ne sont pas exemptes d'une certaine violence qui peut affaiblir l'exercice de ces droits.

Intervenante : **Nadia BEDDIAR**, Professeuse de droit public à l'Université catholique de Lille.
Titulaire de l'HDR, membre du laboratoire C3RD et du CERAPS (UMR 8026)

Conférence 10 : La Justice restaurative des enfants et des jeunes : un droit ?

Jeudi 10 décembre 2026, 14 heures à 16 heures
Code HARMONIE : **52009195**

La justice restaurative en tant que philosophie peut reconnaitre à l'enfant le droit de voir ses attentes et ses besoins pris en compte après un préjudice. Elle lui offre un espace sécurisé pour exprimer sa voix, être entendu et participer à la recherche de solutions. Plutôt que la seule punition, elle privilégie la réparation et la responsabilisation de tous. Cependant, qu'en est-il de sa place dans les pratiques des professionnels du système de justice pénale, de la Protection judiciaire de la jeunesse et le code de justice pénale des mineurs ?

Intervenante : **Jessica FILIPPI**, Responsable de l'unité recherche et études, Chercheure en Criminologie
Service de la recherche et de la documentation, Chercheure associée à l'Université Libre de Bruxelles
Centre de recherches Pénalité, Sécurité et Déviances

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) – Service de la formation – Pôle territorial de formation Île-de-France Outremer
Tél : 01.41.83.60.30 / Courriel : ptf-paris@justice.fr
17-19 avenue de la Métallurgie, 93210 La Plaine Saint Denis

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité